

**BUREAU VERITAS**  
Certification



## ATTESTATION DE CONFORMITE

Attribuée à

### **HAGER SECURITY**

*rue du Pré de l'Orme*  
**38926 CROLLES**  
**FRANCE**

Bureau Veritas Certification atteste que ladite société a été évaluée et a démontré la conformité de ces produits aux exigences du référentiel :

## **ORIGINE FRANCE GARANTIE**

Pour son activité de fabrication de :

- Système d'alarme gamme Diagral

*Les spécifications des produits incluant le nom des gammes et l'adresse du ou des sites de principale ouvraison sont listées en annexe. Néanmoins, pour des raisons de confidentialité, la liste des sites de principale ouvraison n'est pas nécessairement diffusée conjointement au certificat.*

Date de labellisation initiale : **24 mai 2013**

Sous réserve du respect continu des critères de labellisation Origine France Garantie, cette attestation est valable pour une période de 3 ans soit jusqu'au **24 mai 2019**

Attestation : **N° 6021078**

Paris-la-Défense, le 9 septembre 2016

Jacques MATILLON  
Directeur Général

ORIGINE  
**FRANCE**<sup>®</sup>  
GARANTIE



**BUREAU  
VERITAS**

Origine France Garantie  
est une marque de





## Annexe (1/2)

Cette annexe fait partie intégrante du Certificat Origine France Garantie.

Bureau Veritas Certification  
a émis cette annexe à l'attestation de conformité relative au référentiel :

# ORIGINE FRANCE GARANTIE

Numéro d'attestation : 6021078

## HAGER SECURITY

*rue du Pré de l'Orme*  
**38926 CROLLES**  
**FRANCE**

Les spécifications des produits, incluant les noms de gammes sont listés ci-dessous :

Catégorie produits	Marques produits	Gammes produits
Sécurité	Diagral	Système d'alarme

Origine géographique des produits labellisés (mentions facultatives pouvant-être associées au Logo)

<b>Région</b>	<b>Rhône-Alpes</b>
---------------	--------------------

Paris-la-Défense, le 9 septembre 2016

Jacques MATILLON  
Directeur Général



Origine France Garantie  
est une marque de





## Annexe (2/2)

Cette annexe fait partie intégrante du Certificat Origine France Garantie.

Bureau Veritas Certification  
a émis cette annexe à l'attestation de conformité relative au référentiel :

# ORIGINE FRANCE GARANTIE

Numéro d'attestation : 6021078

## HAGER SECURITY

*rue du Pré de l'Orme*  
**38926 CROLLES**  
**FRANCE**

Les adresses des sites de principale ouvraison sont listées ci-dessous :

**Hager Security**  
38920 Crolles  
France

**Hager Security**  
74650 Chavanod  
France

Paris-la-Défense, le 9 septembre 2016

Jacques MATILLON  
Directeur Général



Origine France Garantie  
est une marque de





# Certificat

## Certificate

### Détecteurs Avertisseurs Autonomes de fumée

#### RECONDUCTION

Numéro du certificat : 109-0/EB du 30/04/2017

<b>Nature et date de la décision</b>
RECONDUCTION
N : 109-0/EB
du 30/04/2017

**La Société :** HAGER SECURITY SAS  
Rue du Pré de l'Orme  
38926 CROLLES CEDEX  
FRANCE

<b>Date de fin de validité du</b>
29/04/2020

**Titulaire numéro :** EB

**Usine :** CROLLES CEDEX (France)

est autorisée à apposer la marque NF sur les produits suivants, selon les conditions définies dans le référentiel de certification de l'application NF précisée ci-dessus :

Désignation commerciale : **DIAG72ATX**  
Marque commerciale : **DIAGRAL**

Ce certificat atteste :

- que les produits désignés sont certifiés conformes aux normes et spécifications complémentaires tel que spécifié dans le référentiel de certification NF 292 ;
- que le système qualité de la société a été évalué conformément au référentiel de certification NF 292.

Il n'engage en aucun cas AFNOR Certification quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle les produits objets de ce certificat seront utilisés.

#### Caractéristiques certifiées essentielles :

- Ce produit utilise le principe de diffusion ou de transmission de la lumière. Il ne comporte pas de substances radioactives.
- Le DAAF est livré avec une pile (ou batterie), une fiche informative, une notice d'installation et de maintenance claire et explicite.
- Ergonomie validée de manière à limiter les risques de mauvaise utilisation («oubli» de la pile, montage de la pile à l'envers...).
- Le marquage du produit et la documentation accompagnant le produit sont rédigés en français (au minimum).
- Type de montage : **Mural ou plafonnier**
- Source d'alimentation principale : **Interne au dispositif par pile Lithium 3 V - 2400 mAh**



# Certificat

## Certificate

### Détecteurs Avertisseurs Autonomes de fumée

#### RECONDUCTION

Numéro du certificat : 109-0/EB du 30/04/2017

- |  |               |
|--|---------------|
| • Autonomie :  | <b>10 ans</b> |
| • Dispositif interconnectable :  | <b>OUI</b>    |
| • Prévu pour installation dans un camping-car :  | <b>OUI</b>    |
| • Raccordement à des dispositifs auxiliaires externes :  | <b>NON</b>    |
| • Liaison radio :  | <b>OUI</b>    |
| • Indicateur d'alarme individuelle :   | <b>OUI</b>    |
| • Dispositif de neutralisation d'alarme :  | <b>OUI</b>    |
| • Option accessibilité :   | <b>NON</b>    |
| • Le producteur du DAAF adhère à un éco-organisme pour l'élimination des déchets et la protection de l'environnement |               |
| • Le bénéficiaire de ce certificat met à disposition du consommateur un service d'assistance téléphonique            |               |

La conformité à l'annexe ZA de la norme NF EN 14604 est attestée par le marquage CE apposé sur le produit conformément au règlement Produits de Construction (EU) n° 305/2011.

Ce certificat, réédité le 30 avril 2017, annule et remplace tout certificat antérieur.

Ce certificat NF est valable jusqu'au **29/04/2020** sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux règles générales de la marque NF. Ce certificat atteste de la conformité au référentiel de certification NF 292 en vigueur et à la norme EN14604 : 2005.

Directeur Général  
Franck LEBEUGLE

**Certificat de constance des performances des Dispositifs d'alarme de fumée**

Délivré conformément au Règlement (UE) 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction ou RPC)

**Délivré par :**

Organisme de certification : **AFNOR Certification**  
Numéro d'identification : **0333**  
Adresse : **11, rue Francis de Pressensé  
FR-93571 La Plaine Saint-Denis Cedex**

**Délivré à :**

Fabricant : **HAGER SECURITY S.A.S.**  
Adresse : **Rue du pré de l'orme  
FR- 38920 CROLLES  
France**

Lieu de production : **HAGER SECURITY SAS  
Rue du Pré de l'Orme  
38926 CROLLES**

Description du (des) produit(s) : Voir Annexe

AFNOR Certification atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et à la vérification, de la constance des performances et aux performances décrites dans l'annexe ZA de la norme EN 14604 : 2005 + AC : 2008 sont appliquées selon le système 1 et que le Dispositif d'alarme de fumée répond aux dispositions de l'annexe ZA de la norme EN 14604 : 2005 + AC : 2008.

**Numéro de certificat : 0333-CPR-292072**

Conditions et période de validité du certificat : ce certificat a été délivré pour la première fois le **08/04/2014**.  
Sauf suspension ou annulation, ce certificat demeure valide tant que les conditions précisées dans les spécifications techniques harmonisées ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production des produits ne sont pas modifiés de manière significative.

**Option : Il annule et remplace tout certificat antérieur.**

Date d'émission du certificat :  
**08/04/2014**

Date de validité du certificat :  
**30/04/2019**

**Directrice Générale  
Florence MÉAUX**

Annexe au certificat émis le 08/04/2014 : 0333-CPR-292072

Fabricant HAGER SECURITY S.A.S.  
Rue du pré de l'orme  
FR- 38920 CROLLES

Lieu de production : HAGER SECURITY SAS  
Rue du Pré de l'Orme  
38926 CROLLES

Description des produits

Identification du(des) produit(s) certifié(s) (référence)	Désignation du(des) produit(s) selon la norme	Numéro de dossier	Utilisation des produits
DIAG72ATX (DIAGRAL)	Dispositif d'Alarme de Fumée	<u>292.0178</u>	<p><b>Nature du capteur</b> : Optique de fumée utilisant la diffusion ou la transmission de la lumière</p> <p><b>Alimentation</b> : Interne par 2 pile lithium de 3V 2400 mAh (modèle FDK CR17450E-R)</p> <p><b>Montage</b> : Mural et Plafonnier</p> <p><b>Options</b> : Indicateur d'alarme individuelle Dispositif d'alarme de fumée interconnectable Dispositif de neutralisation d'alarme D.A.F destiné aux véhicules de type camping-cars Liaison radio</p>

Cette annexe ne peut être ni présentée, ni reproduite, sans le document auquel elle se rattache.



Directrice Générale  
Florence MÉAUX

# Déclaration de performance

N° : 0333-CPR-292072

- 1) Famille de produit - désignation :  
**Détecteur Avertisseur Autonome de fumée radio**
- 2) Références produits :  
**DIAG72ATX**
- 3) Usage(s) prévu(s) :  
**Détecteurs de fumée résidentiel conformes à la norme harmonisée EN14604 : 2005 + AC: 2008**
- 4) Nom, raison sociale et adresse du fabricant :  
**Hager Security SAS – Rue du pré de l’Horme 38926 Crolles – France**
- 5) Système(s) d'évaluation et de la vérification de la constance des performances :  
**Système 1**
- 6) Nom de l'organisme notifié ayant délivré un certificat : **Afnor Certification**  
Numéro d'identification de l'organisme notifié : **0333**  
Reference COP: **0333-CPR-292072**
- 7) Délivrance évaluation technique européenne : **NA**

8) Performances déclarées :

Norme harmonisée EN14604 (Juillet 2005) et AC (Octobre 2008)	Performances
§ 4.12 - Signaux de dispositif d'alarme de fumée	Conforme
§ 4.13 - Indication d'absence de batterie	Conforme
§ 4.14 - Branchement batterie	Conforme
§ 4.15 - capacité de la batterie	Conforme
§ 4.16 - Protection contre l'introduction de corps étrangers	Conforme
§ 4.17 - Exigence logiciel	Conforme
§ 4.18 - Dispositifs d'alarme de fumée interconnectables	Conforme
§ 5.2 - Répétabilité	Conforme
§ 5.3 - Influence de la direction	Conforme
§ 5.4 - Sensibilité initiale	Conforme
§ 5.5 - Influence des courants d'air	Conforme
§ 5.6 - Eblouissement	Conforme
§ 5.7 - Chaleur sèche	Conforme
§ 5.8 - Froid	Conforme
§ 5.9 - Chaleur humide 4 jours	Conforme
§ 5.10 - Corrosion SO2 4 jours	Conforme
§ 5.11 - Impact	Conforme
§ 5.12 - Vibration (fonctionnel)	Conforme
§ 5.13 - Vibration (endurance)	Conforme
§ 5.14 -CEM	Conforme
CEM - § 5.14 a) - Baisse & coupure secteur	Non Applicable
CEM - § 5.14 b) - Décharges électrostatiques	Conforme
CEM - § 5.14 c) - Option champs électromagnétiques rayonnés	Conforme
CEM - § 5.14 e) - transitoires rapides en salves	Non Applicable
CEM - § 5.14 f) - Surtensions lentes	Non Applicable
CEM : § 5.14 d), e) et f) - 1 câble supplémentaire	Non Applicable
§ 5.15 - Sensibilité au feu	Conforme
§ 5.16 - Essai de signal de défaut de la batterie	Conforme
§ 5.17 - Puissance acoustique	Conforme
§ 5.18 - Durabilité du dispositif sonore	Conforme
§ 5.19 - DAF interconnectables	Conforme
§ 5.20 - Dispositif de neutralisation d'alarme	Conforme
§ 5.21 - Variation de la tension d'alimentation	Conforme
§ 5.22 - Inversion de polarité	Non Applicable
§ 5.23 - Source d'alimentation de secours	Non Applicable
§ 5.24 - Sécurité électrique - DAF alimenté par pile	Conforme
Annexe L - DAAF pour Camping-cars	Conforme

NPD = performance non déterminée / NA = non applicable



9) Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 8.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Lieu et date de délivrance : **Crolles 12 mars 2014**

Signature :

Nom du signataire : **Jean Michel Bouchet**

Fonction : **Responsable certification et Réglementation produits**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean Michel Bouchet', written in a cursive style.